

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 73-698/SG/AI chargeant un fonctionnaire détaché de la police nationale, des fonctions de commissaire central de police de Djibouti .

n° 73-698/SG/AI

Ministère  
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication  
2 mai 1973

Numéro JO  
n° 10 du 25/05/1973

Date du numéro  
25 mai 1973

### TEXTE INTÉGRAL

M. Mathieu Furiosi, inspecteur principal de la police nationale, chef du poste de police du 3e arrondissement du district de Djibouti, est chargé, jusqu'à nouvel ordre, d'assurer les fonctions de commissaire central de police de la ville de Djibouti, pour compter du 25 avril 1973, en remplacement de M. Roger Cuvelier, inspecteur divisionnaire de police, titulaire d'un congé administratif.